

LE POINT SUR LES SURGREFFAGES AERIENS DE LA VIGNE EN T-BUD ET CHIP-BUD A L'AUBE DE LA CAMPAGNE 2002

Progrès Agricole et Viticole, 2002, 119, n°8

Marc BIREBENT, Worldwide Vineyards – BP 7 – 83170 TOURVES Tél/Fax : 04 94 78 75 14

Lecteur assidu du Progrès Agricole et Viticole, je me tourne tout naturellement vers vous, à l'heure où la pratique embrasse vos prévisions, toujours lucides (1).

Vos articles sont véritablement « démystifié » le surgreffage de la vigne, et je vous suis totalement redevable des succès professionnels de notre société, prestataire de service en viticulture, et spécialisée dans l'exercice des surgreffages.

Depuis les dernières publications de la revue, le surgreffage aérien de la vigne s'est largement vulgarisé. Il est aujourd'hui envisagé dans les manuels de viticulture, et est l'objet de primes de restructuration au même titre que la replantation. Cette expansion reste cependant lacunaire, puisque des régions viticoles entières (Champagne, Alsace, Savoie), ou des pays (Grèce, Roumanie, le Maghreb) ignorent encore son existence. D'autres freins peuvent en contrarier le développement. Les Charentes par exemple qui souffrent d'un urgent et persistant problème de restructuration, n'osent pas encore franchir le pas. Des expériences douloureuses de surgreffages en fente sur vignes âgées, ont terni par extrapolation l'image des surgreffages en général, alors que les techniques du T-bud et du Chip-bud y donnent d'excellents résultats. L'Alsace où les appellations d'origine se confondent avec l'encépagement, connaît des phénomènes de modes semblables aux vins de cépage du « nouveau monde viticole ». Le potentiel est énorme. Elle ne connaît pourtant pas encore les méthodes de surgreffage au bourgeon, parce qu'aucune publicité n'a été faite dans la région, où le Progrès Agricole et Viticole n'est sans doute pas suffisamment lu.

Le surgreffage au bourgeon connaît depuis trente ans aux Amériques, et près de vingt ans en Europe, un succès sans cesse croissant, grâce à l'amélioration des techniques fiables du T-bud et du Chip-bud.

Quelques dizaines de surgreffages ont été réalisés sur son exploitation par Paul Birebent en 1982, au retour d'un voyage en Californie. La société qu'il a créée (2), va réaliser en 2002, directement près de 500 000 greffages et surgreffages dans une dizaine de pays, et de nombreux autres le seront indirectement. En effet, parce que W.V. ne peut satisfaire la totalité des demandes de prestations, elle commercialise un « kit de greffage (et surgreffage) », utilisé avec succès en 2001, et diffusé cette année pour la première fois.

Alors que jusqu'à présent, l'exercice de ces techniques de greffage demeurait difficile à réaliser, du fait de la technicité et de l'adresse manuelle nécessaire au prélèvement des greffons, la mise au point d'un outil, la « pince coupe-greffons » (3) permet désormais de réaliser l'aspect le plus difficile de ces méthodes, les rendant accessibles à tous. Les réticences spontanées des viticulteurs (dextérité, décapitation des souches) sont balayées. Le kit est commercialisé avec tous les outils et informations nécessaires. En complément, de mini stages de formation, mise en route ou suivi de chantiers sont organisés, pour rassurer les plus frileux.

(1) Progrès Agricole et Viticole, p 194-268 « Il faut absolument apprendre à surgreffer la vigne » D. Boubals

(2) Worldwide Vineyards – BP 7 – 83170 Tourves

(3) Modèle breveté, primé par le Palmarès de l'Innovation lors du Sitevi 2001

Ces interventions sont toujours bénévoles à l'endroit des organismes professionnels et des établissements d'enseignement. Il n'est aucun secret de fabrication ni formule incantatoire détenus par les praticiens. Seul le bon sens prime. L'utilisation de données statistiques portant sur plusieurs dizaines de milliers de surgreffages selon ces méthodes, attestent un taux général de reprise nettement supérieur à 90%. Les différents facteurs que sont le sol, le porte-greffe, le cépage en place, la variété de porte-greffe (4), le cycle lunaire ou l'âge de la vigne, ne semblent avoir aucun effet déterminant sur le succès des surgreffages.

Les gages de réussite avérés sont au nombre de trois :

- Le sérieux des intervenants, dans la réalisation et le suivi des chantiers. Le sérieux n'est pas l'adresse, mais une question de conscience professionnelle. On ne surgreffe pas une vigne malade, on ne met pas en place un greffon malformé, on ne part pas à la plage si l'entretien des greffes n'est pas à jour (épamprage, tuteurage, arrosage...).
- L'utilisation de matériels (porte-greffons) extrêmement fiables et frais. Les porte-greffons déterminent la mise à fruit future. Il doit s'agir de matériels sélectionnés pour leur état sanitaire et leurs caractères spécifiques. L'état de fraîcheur doit être irréprochable, car l'on ne peut se permettre de trier les reprises, comme cela est le cas lors de greffages sur table (une perte de récolte est en jeu).
- La chaleur post-greffage. Il est notable que les résultats en termes de taux de reprise et de développement végétal sont toujours meilleurs dans les régions méridionales que septentrionales. On ne passe qu'une fois pour surgreffer en Italie, en Espagne ou au Liban. Il est parfois nécessaire de reprendre les échecs lors d'interventions en Suisse, en Allemagne ou encore en Bergeracois. Si les chaleurs ne suivent pas la réalisation des chantiers fin juin-début juillet, les résultats s'en ressentent. L'intérêt du kit par rapport aux prestations de services est de permettre aux vignerons de repasser eux même les greffes non débourrées, la même année, grâce à la préservation d'un tire-sève qui maintient les souches vivantes. L'utilisation de manchons de protection des plantations permet également de favoriser les surgreffages en zones difficiles, en créant une micro-serre autour de la greffe (5).

Dans tous les cas, la meilleure époque d'intervention se situe autour de la floraison, avec forte poussée de sève. Les greffes sont effectuées en T-bud par les débutants, dès le décollement de l'écorce. La technique complémentaire du Chip-bud, qui requiert un apprentissage préalable, permet d'intervenir sur une plus large période (du stade « feuilles étalées » à celui de la « nouaison »).

Le premier kit de greffage a été expédié au Sri Lanka. Les praticiens vont exercer cette année aux Etats-Unis d'Amérique, en Argentine, au Chili, au Liban, à Malte et dans la plupart des pays viticoles européens.

A l'heure où le cycle économique de la filière viti-vinicole semble en phase descendante, de nombreux viticulteurs témoignent de la multiplicité de facteurs défavorables. La baisse de la consommation, la mondialisation des marchés avec pour corollaire le commerce dynamique ou agressif de certains opérateurs, et les coûts de production inférieurs de certains pays, demeurent tous des arguments discutables dans une économie de marché libérale. Il est plus désolant par contre d'entendre les lamentations faciles, rejetant les torts sur la malchance, le voisin, le pépiniériste ou le gouvernement. On ne se remet pas souvent en cause. Un trait commun pourtant apparaît dans la plupart des situations, comme échappatoire aux difficultés : l'amélioration variétale.

(4) Seuls des greffons de Pinot (noir, gris, blanc) peuvent ponctuellement poser des soucis de reprise, sans que les causes aient été à ce jour déterminées.

(5) L'inconvénient de cette méthode est qu'elle gêne ou ralentit les nécessaires travaux d'épamprage du tronc

L'encépagement de nombreuses exploitations est souvent trop pauvre, inadapté à un terroir ou à un marché, trop productif et ne permettant pas l'obtention de vins de qualités, même si une typicité peut être arborée sous le sigle d'un V.Q.P.R.D. La fatalité est un fléau, mais de plus en plus de viticulteurs font montre d'initiative, et refusent de suivre le troupeau de Panurge. Ils expérimentent des porte-greffes, des cépages ou clones peu usités. Ils souhaitent savoir directement pourquoi certains assemblages ont été abandonnés, et si d'autres ne leur apporteraient pas les qualités souhaitées. Ils n'hésitent pas à voyager pour découvrir et apprendre, s'enquière auprès des « anciens », des pépiniéristes, des organismes de sélection ou des conservatoires de cépages, des matériels qui leur pourraient apporter une originalité ou une qualité nouvelle. Certains arpentent plus longuement les vignes des grand-pères, pour y sélectionner les greffons qu'ils donneront à assembler à leur pépiniériste, ou qu'ils surgrefferont pour les éprouver.

Les surgreffages en T-bud et Chip-bud en France, témoins d'une viticulture dynamique, sont réalisés à plus de 80% en cépage noirs sur blancs depuis quatre ans, alors que l'inverse, sous le joug du cépage Chardonnay b, a caractérisé la précédente décennie. Contrairement à un préjugé fréquent, les surgreffages se réalisent essentiellement en zones d'appellations, et non dans les zones où l'on concourt dans la catégorie des vins de cépage. En 2002, les régions concernées sont par ordre décroissant, les Côtes du Rhône, le Languedoc et le Gard, le Bordelais, le Roussillon, le Gaillacois, le Gers (Armagnac et Madiran), le Lubéron, l'Anjou, le Bourgogne, la Provence.

Les surgreffages effectués à l'étranger le sont essentiellement avec des variétés d'origine française, qui sont dans l'ordre : Merlot n., Cabernet Sauvignon n., Syrah n., Tannat n., Pinot n., Cabernet franc n., Marselan n., Petit Verdot n., Caladoc n., Sauvignon b., Chardonnay b., Roussane b., Petit Manseng b... Seul un tiers des surgreffages sont réalisés avec des variétés autochtones ou considérées comme telles : San Giovese ou Barbera en Italie. Tempranillo ou Monastrell en Espagne, Blaufrankisch ou Saint Laurent en Autriche, Garanoir ou Petite Arvine en Suisse, Trincadeira ou Touriga au Portugal.

En Californie, la mode des surgreffages qui voyait certaines parcelles plusieurs fois surgreffées, semble s'être un peu tassée, après les gros efforts de restructuration requis par la rechute phylloxérique. Dans l'hémisphère sud les surgreffages, pour être reconnus demeurent cependant assez confidentiels, et à la discrétion de quelques rares techniciens. La diffusion du kit de greffage pourrait alors être promise à un bel avenir, dans des pays à la climatologie exceptionnelle, et où la production met en avant la notion de cépage.

Le greffage en T-bud

Ce procédé de greffage est d'une aisance d'exécution qui le rend accessible aux néophytes. La cadence de réalisation est élevée et les risques d'accidents sont réduits. Les taux de réussite sont presque toujours excellents. Cette greffe s'opère dès le décollement de l'écorce de la vigne, qui correspond à une intense montée de sève caractérisant la période de floraison.

Le greffage en Chip-bud

Cette technique de greffage nécessite de l'entraînement avant d'être exécutée. Mais correctement effectuée, elle peut donner des résultats extraordinaires de reprise et de croissance.

Sa période d'exécution est très large, pendant près de dix semaines après le débourrement de la vigne.

Elle permet de compléter les greffes de T-bud, et même de greffer les bois jeunes des racinés, les coursons ou les baguettes de recépages.

Enfin, le Chip-bud permet de réaliser les greffes d'automne à œil dormant, particulièrement adaptées au greffage des racinés directement au champ, et font gagner une année sur la mise en production.

